



Compte-rendu du débat du 23 novembre 2023 au Rize

« Gazon contre béton : luttes urbaines environnementales d’hier et d’aujourd’hui »

Organisé dans la cadre du cinquantenaire de l’affaire dite du terrain de la Sainte-Famille, ce débat était modéré par M. Vincent Vescambre, sociologue et directeur du Rize avec les intervenants Jean-Jack Queyranne, ancien ministre, Michel Tachon, sociologue, et Jean-Claude Ray, conseiller métropolitain écologiste, tous deux membres des Amis du terrain de la Ste-Famille. Y participait une trentaine de personnes, souvent anciens acteurs de cette aventure humaine et collective, avec la présence de Jean-Paul Bret, ancien maire de Villeurbanne. La salle était entourée de 17 panneaux relatant les différentes phases de cette affaire.

Le mot d’accueil fut donné par Stéphane Frioux, adjoint à la culture de Villeurbanne lequel transmis la parole à Mme Gennuso, organisatrice du débat pour présenter la soirée. Ensuite, Robert Laurini rappela rapidement les faits qui avaient défrayé la chronique à l’automne 1973 avec notamment une manifestation de 800 personnes, la plus importante de Villeurbanne pour des aspects locaux.

Jean-Jack Queyranne, qui en son temps avait rédigé un article dans la revue Economie et Humanisme, devint premier adjoint en 1975, revint sur le contexte économique de l’époque caractérisée par la désindustrialisation, la construction de grands ensembles, et l’esprit de mai 68. Il déclara que la municipalité de l’époque dirigée par Etienne Gagnaire, sure de son bon droit, s’était éloignée peu à peu des préoccupations des habitants et n’avait pas compris les évolutions sociologiques. Puis il expliqua comment la municipalité de Charles Hernu tint compte des leçons de l’affaire de la Ste-Famille pour prendre des mesures comme la création des conseils de quartier et donner plus d’ampleur à la concertation avec les Villeurbannais.

Puis ce fut le tour de Michel Tachon qui était alors éducateur de rue aux Buers et qui présenta le quartier comme une mosaïque de groupes différents lesquels avaient comme point commun de se retrouver sur ce terrain, non pas seulement pour jouer au foot, mais aussi comme lieu de jeux et de rencontre des familles. Il insista sur le fait que le comité de coordination avait sollicité François Colcombet, alors magistrat et fondateur du Syndicat de la magistrature, pour conseiller en sous-main sur les aspects juridiques de l’affaire. Il insista sur les retombées sociologiques et politiques à Villeurbanne et toute la France.

Jean-Claude Ray expliqua qu’adolescent il avait participé à la lutte et que cette activité lui avait fait prendre conscience des problèmes environnementaux. Il présenta rapidement diverses autres luttes à Villeurbanne pour les espaces verts dont le parc de La Feyssine, terrain J.-B. Martin, terrain Alexis Jordan, terrain des Sœurs, etc.

En fin de compte, chacun comprit qu’il ne s’agissait pas que d’une petite anecdote de l’histoire de Villeurbanne, mais d’un point saillant comme aventure pionnière en France en matière de luttes urbaines. Les répercussions politiques concernant notamment la concertation en matière d’urbanisme et de cadre de vie, structurent désormais un pan de la réglementation.

